

Formation

Entre stages filés et intégration de l'IUFM à l'université Où va la formation initiale ?!

Les questions de formation initiale et continue sont étroitement liées à une ambitieuse transformation de l'école. Les réformes de l'IUFM mises en œuvre depuis la dernière rentrée vont se poursuivre cette année scolaire. Sont-elles de nature à engager un processus qui vise une formation professionnelle de qualité et qualifiante, une formation reposant sur le triptyque théorie-pratique-recherche ? On peut en douter car les deux principales réformes de l'IUFM - Mise en place du stage filé et intégration de l'IUFM de Créteil à l'Université de Paris XII - ne sont pas sans poser questions.

Ces deux dispositifs ont deux points en commun : ils se sont mis en place dans la précipitation, sans réelle concertation et ils modifient en profondeur les plans de formations.

Le SNUipp a dénoncé la mise en œuvre chaotique du stage filé à la rentrée de septembre 2006 et les conséquences négatives sur la cohérence et la lisibilité de la formation initiale. Le futur plan de formation initiale de cette rentrée 2007 en est malheureusement la plus belle des illustrations.

Stage filé et compagnonnage

Le stage filé est devenu le socle de la formation initiale. Tout le dispositif est organisé dans les contenus autour de ce type de stage avec des modules où la place de l'interdisciplinarité est renforcée sous couvert de la polyvalence du professeur des écoles. Tout est alors dans tout, tout est survolé et rien n'est approfondi.

Nous ne sommes plus dans une

formation professionnelle au cours de laquelle le stagiaire est placé en situation réflexive sur des contenus disciplinaires et didactiques bien définis mais en recherche de « recettes » immédiatement utilisables dans la classe. N'est-ce pas là une conséquence de la mise en œuvre du « socle commun » qui fonde aussi le nouveau plan de formation ? Nous ne sommes pas dans une alternance entre terrain et pratique qui permettrait d'élaborer des outils pédagogiques ou des stratégies d'apprentissages éclairées par des apports théoriques et qui, après mise en œuvre dans la classe, seraient suivis d'une solide réflexion pour avoir le recul nécessaire à toute pratique.

En fait, nous passons d'une formation professionnelle à un simple accompagnement des stages, en particulier du stage filé. C'est, de ce point de vue, une vraie régression. La disparition du mémoire professionnel en est un exemple.

La durée de la formation ne permet pas aujourd'hui de donner du sens au stage filé. Il est un élément déstabilisateur des contenus de for-

.../...



.../...

mation en générant un plan de formation au rabais priorisant le terrain et cela, quelles que soient les améliorations organisationnelles qui sont portées à cette rentrée.

Ne va-t-on pas petit à petit confier des pans entiers de la formation initiale aux équipes d'écoles, aux enseignants accueillants des PE2 en stage filés, aux équipes de circonscription ? L'accroissement des fiches d'évaluation qui constitue le «livret de compétence» du PE2 ne fait que renforcer le parcours d'obstacles qu'il doit parcourir tout au long de son année de formation. Le stagiaire sera-t-il le seul enseignant de l'école à être placé, de fait, sous la tutelle hiérarchique de la direction d'école puisque l'avis de cette dernière est requis dans l'évaluation ?!

Quelle place pour la réflexion, l'analyse ? Le dispositif de formation enferme le PE2 dans le rôle d'exécutant et dans une logique simpliste et simplificatrice d'un processus de professionnalisation. Nous sommes bien loin de la posture de concepteur qui fonde notre métier d'enseignant.

Intégration de l'IUFM à l'université : un plus ?

Dans le même temps, se met en place l'intégration de l'IUFM à l'Université de Paris XII à un rythme beaucoup plus rapide que le rectorat l'avait annoncé au cours de l'année scolaire passée. La FSU n'a pas d'opposition de principe à cette intégration à condition qu'elle s'effectue dans la concertation et qu'elle permette un saut qualitatif à la formation. Or, que constatons-nous ?

La concertation s'est vite interrompue pour laisser la place au processus d'intégration. Dès cette rentrée des élections doivent s'organiser pour élire les représentants des formateurs et des stagiaires dans le nouveau Conseil de l'école interne. A noter que le SNUipp et le SNES ne seront plus représentés «es-qualité» dans ce nouveau Conseil comme c'était le cas dans le CA et le CSP. Faire disparaître la représentativité «du métier», c'est «un moins professionnel».

Il n'y a pas de saut qualitatif pour la formation, bien au contraire ; on l'a vu précédemment avec le nouveau plan de formation. Alors que l'ancrage de l'IUFM dans l'université devait renforcer le caractère universitaire, on supprime le mémoire professionnel et on détache encore plus les contenus de formation initiale de la Recherche.

On s'éloigne aussi, de fait, de ce qui apparaissait comme un élément positif de l'intégration :

l'obtention de master ou tout du moins de crédits master pour les enseignants du 1^{er} degré. De nombreux freins au sein des Universités se font jour pour mener à bien cette réflexion en raison de plusieurs questionnements : *Quel type de master ? Quelle serait la réelle valeur d'un master professionnel par rapport aux autres master de l'université ? Quels débouchés une fois un tel master obtenu ?*

Le choix politique de rendre les universités autonomes rapidement placent les universités dans une situation d'attente qui ne les poussent pas à engager des réflexions sur la formation des enseignants du 1^{er} degré. L'engagement du Ministère sur le fléchage des moyens et des postes de l'IUFM au sein de l'université pourra-t-il être tenu dans le cadre de l'autonomie de l'université et de la LOLF. Qui empêchera une université d'engager des réformes structurelles internes aboutissant à une redéfinition des postes, à une redistribution budgétaire autre et un réaménagement des sites de l'IUFM ?

Mettre à mal la formation initiale et par conséquent la formation continue, c'est mettre à mal l'école en renonçant à un projet éducatif ambitieux pour tous et c'est aussi, à terme, remettre en cause notre professionnalité. C'est l'affaire de tous.

